

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 12 SEPTEMBRE 2019

Etaient présents : MM. BENAC C., BODIN A., GARDOU Mél, GARDOU Mic, GUITARD MF., JEFFERY S.,

Absents : AUDOIN J., FOUGEROUSSE R., HEREIL G., MENUET C.

Secrétaire de Séance : Symone JEFFERY

1) Adoption du Procès Verbal de la précédente réunion

Le Procès Verbal de la réunion du 30 juillet est approuvé à l'unanimité.

2) Eclairage Public Sénailac – Choix des Luminaires pour Commande

Dans le cadre du programme de renouvellement du parc d'éclairage public sur le village de Sénailac initié par la FDEL et approuvé par délibération du conseil municipal du 02 avril 2019, comprenant le remplacement de 12 lampes, il convient de se prononcer sur le choix des luminaires présentés par la FDEL au cours de la réunion du 30 juillet 2019.

Après discussion, le conseil municipal, décide de retenir à l'unanimité le modèle de lanterne à LED X-10 4B, 4 branches courbes, en aluminium, alliant modernité et tradition et s'inscrivant dans le respect architectural du village (cf. modèle ci contre).

Cette lanterne se présentera sous forme murale ou suspendue suivant les emplacements existants. La couleur des ampoules sera de préférence blanc chaud (teinte à préciser avec le technicien de la FDEL)

C. Bénac propose d'autre part d'étudier la possibilité d'installer quelques prises pour brancher des guirlandes lumineuses sur les supports, dans le cadre de ces travaux.



3) Informations diverses

► Elections Municipales partielles complémentaires : Michel Gardou informe le conseil municipal de la réception de l'arrêté préfectoral convoquant les électeurs de la commune en vue de procéder à l'élection d'un conseiller municipal afin de compléter l'assemblée, suite au décès de Jean-Paul SINDOU, Maire. Cette élection aura lieu le dimanche 17 novembre 2019 de 8 h 00 à 18 h 00 et en cas de ballottage, le dimanche 24 novembre 2019 aux mêmes horaires.

Une fois l'assemblée au complet, il conviendra de procéder à l'élection d'un nouveau maire.

► Installation électrique des Cloches de l'Eglise de Sénailac : Les travaux prévus ont été réalisés mais certains problèmes subsistent. Notamment sur le moteur de volée de la grosse cloche, qui avait été jugé fonctionnel mais qui devra être quand même changé. Un moteur d'occasion sera mis en place par l'entreprise fin septembre afin d'assurer un fonctionnement correct.

► PLUI : La Communauté de Communes a transmis aux communes le 16 août dernier le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté lors du conseil communautaire du 6 août 2019. Il convient de vérifier celui-ci et d'émettre un avis dans un délai de 3 mois

Ces documents ne sont pas encore consultables en mairie mais peuvent l'être au siège de la CCCLM ou en ligne sur le site internet www.cc-labastide-murat.fr. Ce n'est qu'au moment de l'enquête publique qui durera 1 mois (en nov./déc. 2019) que les personnes pourront formuler des avis ou remarques auprès du commissaire enquêteur.

► Travaux d'Isolation Logements locatifs : Michel Gardou rappelle la possibilité d'isoler une partie des 2 logements de la mairie et du bourg dans le cadre de l'opération « *isolation à 1 €* ». Il rappelle également que pour une partie de la maison du bourg, l'isolation n'est pas prise en charge dans ce programme. Un devis a été établi par l'entreprise Expert Habitat qui s'élève à 782.72 € HT pour l'enlèvement et l'évacuation de 32 m² d'ancien isolant et la fourniture de 15 m² de nouvel isolant côté nord.

► Travaux Télécom : Divers travaux sont en cours de réalisation en vue de l'arrivée de la fibre optique sur le secteur, induisant des règlementations de circulation sur la RD17 et la RD42 (travaux d'élagage, modification du réseau sous accotement, remplacement de poteaux téléphoniques).

► Réorganisation de la DGFIP : La Direction Générale des Finances Publiques a décidé de réorganiser en profondeur son réseau territorial d'ici 2022. Une carte présente le projet d'implantation des services. Deux trésoreries sur trois seront supprimées et remplacées par quelques Services de Gestion Comptable. Labastide-Murat, bien qu'au centre du département, se sera pas épargné. Les communes sont invitées à prendre des motions contre ce projet. Une motion a déjà prise au niveau de la Communauté de Communes pour défendre le Causse central.

► Nettoyage des Lacs : la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) a relancé la commune pour voir si un nettoyage du Lac Neuf est nécessaire. Un rendez-vous sera pris avec la chargée de mission, pour constater l'état du lac et évaluer les travaux à envisager. Si un chantier de restauration s'avérait nécessaire, celui-ci devrait intervenir entre octobre et novembre.

► Problèmes sur chemins à Artix :

- Il conviendrait de faire nettoyer le chemin plein d'herbe haute, qui va de l'Eglise à *Foun de Guiral*, à la débroussailleuse à main (chemin peu large pour le passage d'une machine). De nombreuses personnes s'y promènent mais ce chemin devient impraticable.
- Il conviendrait de voir comment dévier l'eau qui ruisselle abondamment le long de la VC8 (rue de la Croix) et transporte des tas de graviers jusque dans le jardin de Mr. Et Mme Jeffery. Ce problème est récurrent depuis plusieurs années. Problème à voir avec Mr. Ganil lorsqu'il viendra pour réparer le mur de soutènement sous le parking de l'église.

► Secrétariat de Mairie : Michel Gardou fait état des candidatures reçues pour le remplacement de la secrétaire de mairie au 1^{er} janvier 2020. Une candidate a été plus particulièrement retenue de par son profil, par les 3 communes ayant lancé l'offre d'emploi groupé pour un temps complet. Quelques précisions doivent encore intervenir avant toute décision.

► Remerciements et condoléances : Michel Gardou fait part des remerciements adressés par la famille de Jean-Paul SINDOU au conseil municipal ainsi que des diverses condoléances et marques de sympathie reçues de part et d'autre.